

Ministère de la Communauté française  
Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

1010 Bruxelles , le 16 Jan 2004  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux (convention) - Régime 1  
-----  
Unité de formation : SYSTEMES BANCAIRES ET BOURSIERS (CONVENTION : C.P.N.A.E.)  
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT  
Code Référence : 717204U32V1  
Domaine : 702 Economie-SU:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

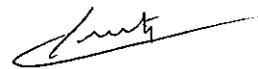
Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation  
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans



Nicole SCHETS  
Directrice

**SYSTEMES BANCAIRES ET BOURSIERS  
(CONVENTION : C.P.N.A.E.)**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT**

**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel permettant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation concerne les employés administratifs qui travaillent principalement ou occasionnellement en comptabilité sans avoir bénéficié d'une formation spécifique à cet effet ou les employés comptables qualifiés qui souhaitent actualiser leurs connaissances

Cette formation a pour but de permettre aux employés

**sur le plan des comportements professionnels :**

- ♦ d'adopter des attitudes déontologiques en rapport avec l'aspect confidentiel éventuel des informations traitées ;

**sur le plan des compétences professionnelles :**

- ♦ d'acquérir les connaissances de base en matière de systèmes bancaires et boursiers.

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**2.1. Capacités**

L'étudiant devra être capable :

- ♦ d'assurer la tenue des journaux, des comptes généraux et des comptes de tiers
- ♦ d'établir les comptes de fin d'année comprenant les régularisations des comptes de bilan et de résultats, la gestion et la valorisation du stock, la détermination du résultat et son affectation
- ♦ d'établir les comptes annuels (BNB)
- ♦ d'appliquer les techniques usuelles d'analyse de bilan

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation "Analyse de bilan - convention C.P.N.A.E."

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Systèmes bancaires et boursiers	CT	B	24
3.2. Part d'autonomie			
Total des périodes			24

## 4. PROGRAMME – selon cahier des charges

## LA BANQUE

- Notions
- Genèse et développement des banques
- Genèse et développement de la finance

### Les fonctions des institutions financières:

- *Fonction d'intermédiaire*
- *Fonction de négociation et de modification des durées de transactions*
- *Fonction de paiement*
- Les différentes sortes de compte
- Répartition des institutions financières conformément à la structure institutionnelle belge

### Les institutions financières détentrices de place sur le marché et les institutions de prêt:

- *Institutions participant aux entreprises via un capital à risque*
- *Les banques commerciales de droit public*
- *Les sociétés de portefeuille*

### Les institutions d'investissements

- *Les sociétés d'assurances*
- Le régime de pension légale
- Les pensions extra-légales
- Les fonds communs d'investissement

### Les autorités monétaires:

- *La banque centrale (Banque centrale européenne)*
- *La commission bancaire et financière*
- *L'institut de réescompte et de garantie*
- *L'institut belgo-luxembourgeois du Change*
- *Le fonds des rentes*

### L'association belge des Banques

- Rentabilité, liquidité et solvabilité en I.F.
- Les sous-marchés du marché financier:
  - *Le marché journalier des transactions garanties (cours)*
  - *Le marché des certificats de trésorerie*
  - *Le marché inter-banques*
  - *Le marché d'escompte privé*

### Allocation de crédit par une I.F. aux particuliers et aux sociétés:

- *Crédits à court terme*
- *Crédits d'acompte*
- *Crédit caisse*
- *Straight-loans*
- *Crédits d'escompte*
- *Escompte cédant*
- *Escompte débiteur*
- *Crédits d'acceptation*
- *Emprunts personnels et crédits à tempérament*
- *Crédits à long terme*
- *Emprunts hypothécaires*
- *Crédits d'investissement*
- *Crédits d'exportation*

## LA BOURSE

- Notions
- La Bourse de Bruxelles: Euronext
- Enchères publiques d'actions et de valeurs non-cotées

## LA BOURSE

- Notions
- La Bourse de Bruxelles: Euronext
- Enchères publiques d'actions et de valeurs non-cotées
- Les valeurs boursières

### Les valeurs boursières:

- Les obligations:
- Paramètres techniques
- Le rendement d'une obligation - investissement
- *Types d'obligations*

### Des organismes d'Etat:

- *Consortium*
- *Obligations linéaires*
- *Crédit social*
- *Emprunts à primes*
- *Emprunts à lots*

### D'entreprises:

- *Obligations lucratives*
- *Obligations convertibles*
- *Obligations avec warrant*
- Les actions:
  - *Le prix boursier*
  - *La formule 'Gordon Shapire'*

## 5. CAPACITES TERMINALES

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de :**

### *Banque :*

- Décrire les principaux secteurs bancaires et en dégager les orientations
- Comparer les avantages et limitations de l'offre
- Dégager une stratégie des produits bancaires au service de l'entreprise
- Définir les coûts budgétaires de l'utilisation de tels services

### *Bourse :*

- Décrire les principaux secteurs boursiers et en dégager les orientations
- Comparer les avantages et limitations de ce système
- Identifier, connaître et conseiller les meilleures stratégies en matière de : obligations – emprunts à primes – emprunts à lots – warrantage
- Comprendre et interpréter la technique des actions cotées en bourse.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :**

- ♦ de la pertinence des procédures appliquées;
- ♦ de la capacité d'analyse ;
- ♦ de la logique dans l'enchaînement des opérations ;
- ♦ de la pertinence des procédures de contrôle choisies ;

- ◆ du niveau de clarté, de synthèse et de précision dans la présentation des analyses de systèmes bancaires et boursiers .

## **6. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.